

Les **ECHOS** ³⁶ du *Granier*



2. LE SOMMAIRE



Photo de couv'

« Mon 1^{er} 3000 ».

Mini séjour à Aussois, organisé par l'accueil de loisirs de Chapareillan.

- 3. L'édito
- 4 / 5. Le retour en images
- 6 / 9. La vie municipale
- 10 / 13. Les Travaux
- 14 / 15. L'enfance / jeunesse
- 16. La bibliothèque
- 17. La vie locale
- 18 / 20. La vie associative
- 21 / 23. Les infos de la vallée
- 24. Il était une fois... Chapareillan

Supplément avec ce numéro

État civil

Il est possible de faire paraître un évènement actuel d'état civil, comme la naissance de votre enfant, votre mariage ou un décès dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord écrit.

Des imprimés sont disponibles sur notre site internet chapareillan.fr rubrique « service à la population – démarches administratives – recueil des consentements »

Mariages

Vanessa SUCH et Florian RUIZ

3 juin

Myriam BOUDIR et Florian CRISI

17 juin

Marine SOUIDI et Lou PAGAY

22 juillet

Laurène MARQUES FERREIRA et Marco DE OLIVEIRA

9 septembre

Aurélie CLAVEL et Joris BESSON

16 septembre

Sandra DISCINI et Matthieu LAFORGE

16 septembre

Décès

Louis CHAMBAZ

17 août

Jean DUJOLS

17 août



Dans le cadre de sa bande dessinée numérique, Drone Process organise un concours. Gagner de nombreux lots en vous connectant sur www.droneheroes.biz.

Un poster est également offert aux enfants.

Bonne chance !

Contact

Mairie

24 place de la mairie
CS 60077
38530 CHAPAREILLAN
Tèl. 04 76 45 22 20
accueilmairie@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr
Facebook : @mairiedechapareillan

Horaires

Lundi : 8^h30 / 12^h00
Mercredi : 8^h30 / 12^h00 - 13^h30 / 18^h00
Vendredi : 8^h30 / 12^h00

*Parution quadrimestrielle. Edition octobre 2023
Directrice de la publication : Martine Venturini
Déléguée à la communication : Valérie Saclier
Réalisation / conception : Sébastien Rivet
Photos : Mairie, associations locales, Agnès Bernès, Pixabay,
David Savoye, Anaïs Savoye, ARTER
Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression
Imprimé à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC*



Martine Venturini
Maire de Chapareillan

Agenda municipal

Halloween Party 6

Mardi 7 novembre - 18^H30

Salle polyvalente

Commémoration

du 11 novembre 1918

Samedi 11 novembre - 11^H00

Monument aux morts

Repas des aînés

Dimanche 26 novembre - 12^H00

Salle polyvalente

Soirée de Noël

Vendredi 15 décembre - 17^H00

Salle polyvalente

Vœux de la municipalité

Vendredi 12 janvier - 18^H30

Salle polyvalente

Bonjour à toutes et à tous,

Le mois de septembre est synonyme de rentrée des classes pour les enfants. Avant cela nous avons souhaité partager avec vous un moment convivial et festif en organisant la première fête de la rentrée. Vous avez été nombreux à participer à cet événement en venant découvrir le tissu associatif lors du forum, les initiations aux sports, la descente aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal des Sapeurs-pompiers dont je remercie leur engagement.

Lors de cette nouvelle rentrée, Les menus proposés aux enfants au restaurant scolaire sont préparés par un nouveau prestataire, prestataire que nous avons sélectionné sur un cahier des charges bien précis. Proposer des repas de qualité est un choix politique, il est de notre devoir en tant qu'élus de contribuer au bien-être des enfants en leur apportant des repas qui ont du goût, réalisés avec des produits locaux et de saison. J'invite les parents à venir apprécier la qualité des repas en s'inscrivant auprès du pôle enfance/jeunesse.

Nous avons souhaité élaborer un plan d'action sur les mobilités, la phase de diagnostic a commencée depuis plusieurs mois. L'objectif de cette étude est d'identifier toutes les mobilités sur la commune, il en découlera un plan de circulation qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des habitants afin de diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier. Cette étude est composée de trois phases : le diagnostic, l'élaboration de la stratégie mobilité puis celle du plan d'action.

Afin d'anticiper ce plan de mobilité, nous avons positionné une borne de recharge électrique derrière l'église. Elle est désormais opérationnelle.

La Communauté de Communes du Grésivaudan est entrain de mettre en place une aide à l'achat de vélos électriques, c'est une aide qui sera attribuée selon les ressources du foyer.

Toujours dans un souci d'économie et de préservation de l'environnement, des panneaux photovoltaïques vont être positionnés sur le toit des services techniques. Projet qui verra le jour d'ici la fin 2023.

Pour ce dernier trimestre, nous vous proposons plusieurs événements : Une soirée Halloween, soirée familiale autour d'un grand jeu, le repas des aînés autour d'un repas dansant et la traditionnelle soirée de Noël en partenariat avec l'union des commerçants et des artisans « Chapareillan Développement ».

Au plaisir de vous retrouver sur nos prochaines manifestations.

4. LE RETOUR EN IMAGES



Commémoration de la libération, le 26 août



Com



Repas partagé aux jardins partagés, le 24 juin

LE RETOUR EN IMAGES .5



Cérémonie des CM2, le 25 juin



Party night des collégiens, le 25 juin



Commemoration de la libération, le 26 août



Forum des associations, le 2 septembre



Bal des pompiers, le 2 septembre

6. LA VIE MUNICIPALE

Une centrale photovoltaïque sur le toit des services techniques



La toiture du centre technique municipal va accueillir 300 m² de cellules photovoltaïques pour une production annuelle estimée de 100 000 kWh, grâce à 176 panneaux de 390 Watts.

La production sera injectée sur le réseau électrique et vendue en totalité à EDF Obligation d'Achat au prix de 12,63 cts par kWh. Le projet sera amorti autour de la 9^{ème} année d'exploitation.

Soucieux d'excellence environnementale et du bilan carbone des produits, le choix des élus s'est porté sur le fabricant français Voltec en Alsace.

Les travaux étant prévus pour cette fin d'année, nous espérons la production des premiers électrons en début d'année 2024.

+ d'infos

<https://www.voltec-solar.com>

Un plan de mobilité à l'échelle communale



Un plan de mobilité, qu'est-ce que c'est ? Le plan de mobilité est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle de la commune, permettant d'améliorer la mobilité avec une approche multimodale (vélo, piéton, voiture...) et la sécurité routière tout en valorisant le cadre de vie et en aménageant les espaces publics.

L'objectif de cette étude a d'abord été de dresser un état des lieux de la situation actuelle des mobilités et du stationnement, par la réalisation d'un travail de terrain, d'une enquête de stationnement réalisée le mardi 23 mai 2023 ainsi que de 11 comptages routiers installés à des points stratégiques de Chapareillan. Ce travail de diagnostic a été complété par un atelier de concertation à la sortie de l'école publique de Chapareillan, réalisé le 15 juin 2023 permettant aux parents

d'élèves et aux enfants de s'exprimer sur leurs difficultés actuelles et leurs besoins de mobilité.

Aujourd'hui, les élus de la commune, qui travaillent en collaboration avec le bureau d'étude chambérien ARTER pour la réalisation de cette étude, élaborent les différents scénarios potentiels de circulation, d'aménagement piéton et cyclable, de stationnement et d'espace public.

L'objectif est d'aboutir avant la fin de l'année 2023 à la construction d'un plan guide de mobilité à visée pré-opérationnelle, constitué d'actions concrètes pour l'amélioration de la mobilité à court, moyen et long terme.

Brigitte et Michèle ont pris leur retraite

Brigitte Martinotto est entrée à la commune le 1^{er} octobre 1993 en contrat aidé, à temps non complet en tant qu'agent d'entretien et faisant office d'ATSEM à l'école maternelle.

Elle a été stagiairisée en octobre 2000 à 35 heures, puis titularisée en octobre 2001. Elle a fait toute sa carrière à l'école maternelle en épaulant les instituteurs en s'occupant avec soin des enfants de notre commune jusqu'en février 2018.

Elle a pris sa retraite en février dernier. Nous la remercions et lui souhaitons de bien en profiter !

Michèle Voiron a été employée au service entretien et au service enfance jeunesse sur le périscolaire du matin et du soir, en septembre 2011.

Après avoir été stagiaire puis titularisée en 2013, elle a continué à poursuivre ses missions en passant à plein temps en juillet 2021.

Elle a vu grandir les enfants de la maternelle au CM2 pendant plus de 12 ans.

C'est au 1^{er} octobre de cette année que Michèle a décidé de prendre sa retraite et d'en profiter.

Nous la remercions pour toutes ces années effectuées au sein de la commune.



Bientôt l'accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur notre belle commune ? Vous souhaitez rencontrer les élus, découvrir notre village et prendre connaissance des futurs projets ?

Alors, inscrivez vous ! L'équipe municipale vous accueillera en mairie d'ici la fin de l'année civile.

inscriptions

Tél. 04 76 45 22 20
elections@chapareillan.fr

Prochainement... à Chapareillan



MARDI 7 NOVEMBRE
18H30
Salle polyvalente



JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE
À déposer en mairie
ou au pôle enfance/jeunesse



VENDREDI 15 DÉCEMBRE
17H00
Salle polyvalente
En partenariat avec
Chapareillan Développement



Modification des inscriptions pour les déjeuners du Saint-Roch

L'objectif est de permettre à des personnes retraitées vivant seules de se retrouver autour d'un moment convivial. Les déjeuners du Saint-Roch ont lieu les 3^{ème} vendredi du mois aux bungalows.

Inscription au plus tard le **lundi midi précédant le déjeuner**,

- auprès de Mireille, à tout moment, par téléphone au 04 76 45 51 11,
- au secrétariat aux heures d'ouverture.

Votre règlement est à déposer, dans le même délai,

- dans la boîte aux lettres de la mairie,
- aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Prochains déjeuners : les vendredis 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre et 19 janvier

Tarif : 15,50 € ; paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 22 20



Profitez du repas des aînés ou du colis de Noël

Si vous souhaitez participer au repas des aînés (à partir de 70 ans) ou bénéficier d'un colis de Noël (à partir de 80 ans), nous vous invitons à remplir et à nous retourner la fiche de renseignements disponible en mairie et sur notre site (rubrique CCAS) **avant le 8 octobre** soit en mairie soit par mail.

inscriptions

elections@chapareillan.fr

Vous recherchez un médecin traitant ?

La CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) Grésivaudan réunit l'ensemble des acteurs du système de santé de 50 communes du Grésivaudan.

Une de ses missions est de faciliter l'accès aux soins pour les habitants de ces communes et de les aider dans leur recherche de médecin traitant. Pour s'inscrire, il suffit simplement de remplir le questionnaire disponible sur notre site.

Renseignements et inscriptions

www.chapareillan.fr

Du changement pour l'aide au permis de conduire

Dans notre dernier numéro des Échos du Granier, nous vous avons expliqué les conditions et les aides possibles au permis de conduire.

Lors de la réunion du dernier conseil d'administration du CCAS, l'âge d'accessibilité à cette aide a été modifié passant à 15 ans au lieu de 18 ans.

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 22 20
www.chapareillan.fr

Subventions aux associations

Lors de la séance du conseil municipal du 9 juin, ont été votées les subventions attribuées aux associations pour un montant global de 24 705 €.

Au total, ce sont 22 associations qui ont bénéficié de cette aide de la commune, sur des critères bien précis : besoins financiers, nombre d'adhérents et de mineurs, participation à la vie communale et associative.

Vous pouvez retrouver le détail des subventions allouées sur notre site.



24 705 €

**C'est le montant global
des subventions aux associations**

Détails

www.chapareillan.fr

Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Martine Venturini, Emmanuelle Gioanetti, Fabrice Blumet, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Gisèle Motta, Christopher Dumas, Nathalie Uchet, René Portay, Julie Bouilloz

Expression politique de l'opposition

Le député de notre circonscription Jérémie IORDANOFF s'est rendu récemment dans notre commune pour échanger avec les habitants et les élus sur les préoccupations des citoyens et sa mission de parlementaire. Le Maire et les élus de la majorité n'ont pas daigné faire acte de présence. Heureusement les élus minoritaires et des citoyens soucieux de l'intérêt collectif ont pu profiter de cette occasion. Outre le climat délétère qui règne au sein du conseil municipal et le fonctionnement de la démocratie locale, l'essentiel des discussions a porté sur le Lyon-Turin. Notre député connaît bien le sujet sur lequel il porte une attention particulière en combattant ce projet. Il se confirme que cette infrastructure est portée par un réseau d'influences puissant de quelques politiciens notamment à la Région et dans quelques communes. Petit groupe dans lequel on trouve Madame le Maire de Chapareillan devenue de fait favorable au projet, alors que la commune est CONTRE ! Toutefois, l'édifice se lézarde quoiqu'en dise une presse aux ordres, trop heureuse de montrer des engins de chantier. La mobilisation du printemps dernier en Maurienne a marqué les esprits et a mis en lumière au niveau national l'aberration d'un tel projet au moment où l'Etat organise la disparition de Fret SNCF et que le trafic avec l'Italie ne cesse de diminuer. La bataille est rude mais il ne faut pas désespérer. La protection de l'eau sur le tracé a été sciemment oubliée dès le départ. Cette négligence doit être ajoutée aux nombreux mensonges et projections farfelues qui ont servi à mobiliser des sommes considérables et à obscurcir le discernement de la population. Comme bon nombre de randonneurs, nous savons que lorsque l'on se trompe de chemin, même si l'on a marché longtemps en dépensant beaucoup d'énergie, il faut savoir s'arrêter et renoncer à aller plus loin. Le bon sens montagnard devrait conduire à la même attitude vis-à-vis de tous les projets inutiles.

10. LES TRAVAUX

Un nouveau véhicule communal financé par des partenaires

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule entièrement financé par les artisans et les commerçants locaux en échange d'une publicité.

Ce Dacia 4x4 servira essentiellement au service technique pour accéder à des endroits plus chaotiques sur la commune.



Une partie des financeurs du nouveau véhicule communal



Le nouveau Dacia 4x4

Nous remercions l'ensemble des financeurs :

ACDC électricité, Allibert Trekking, Assistance Technique In, Axialis, Batis, Belledonne Aménagement, Big Mat, Intermarché, CPMA Immobilier, DES, E-BAT, ED2S, EGE, Epeautrement Bon, Marbrerie Lambert, L'éclosion, Montalieu Paysage, Optic'al, Ovale TP, Saint-Vincent Peinture



Un nouvel accès au cimetière

Afin de faciliter l'accès, la commune a fait aménager sur la partie basse du cimetière un nouvel escalier ainsi qu'un portillon.



Les tonnelles des bungalows ont été changées !

Les tonnelles des bungalows n'ont pas supporté la tempête du 24 juillet dernier. D'énormes grêlons ont transpercé la toile qui n'était plus étanche. Les assurances ont pris en charge une partie des frais.



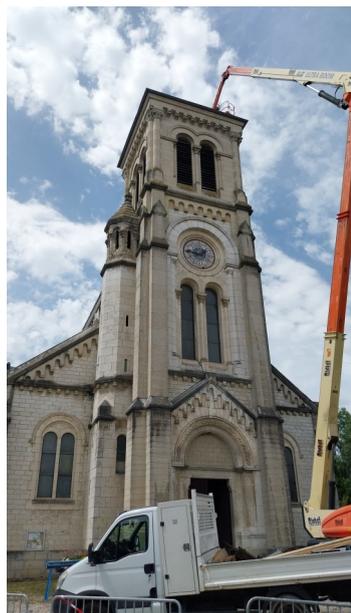
L'école maternelle passe en Led

Toujours dans un souci d'économie d'énergie, la municipalité a profité des vacances scolaires d'été pour modifier l'ensemble de l'éclairage de l'école maternelle.



L'église a retrouvé sa croix

La nouvelle croix en métal, créée par un artisan local, a été installée sur le toit de l'église.



Restauration de la continuité écologique du pont de la plaine



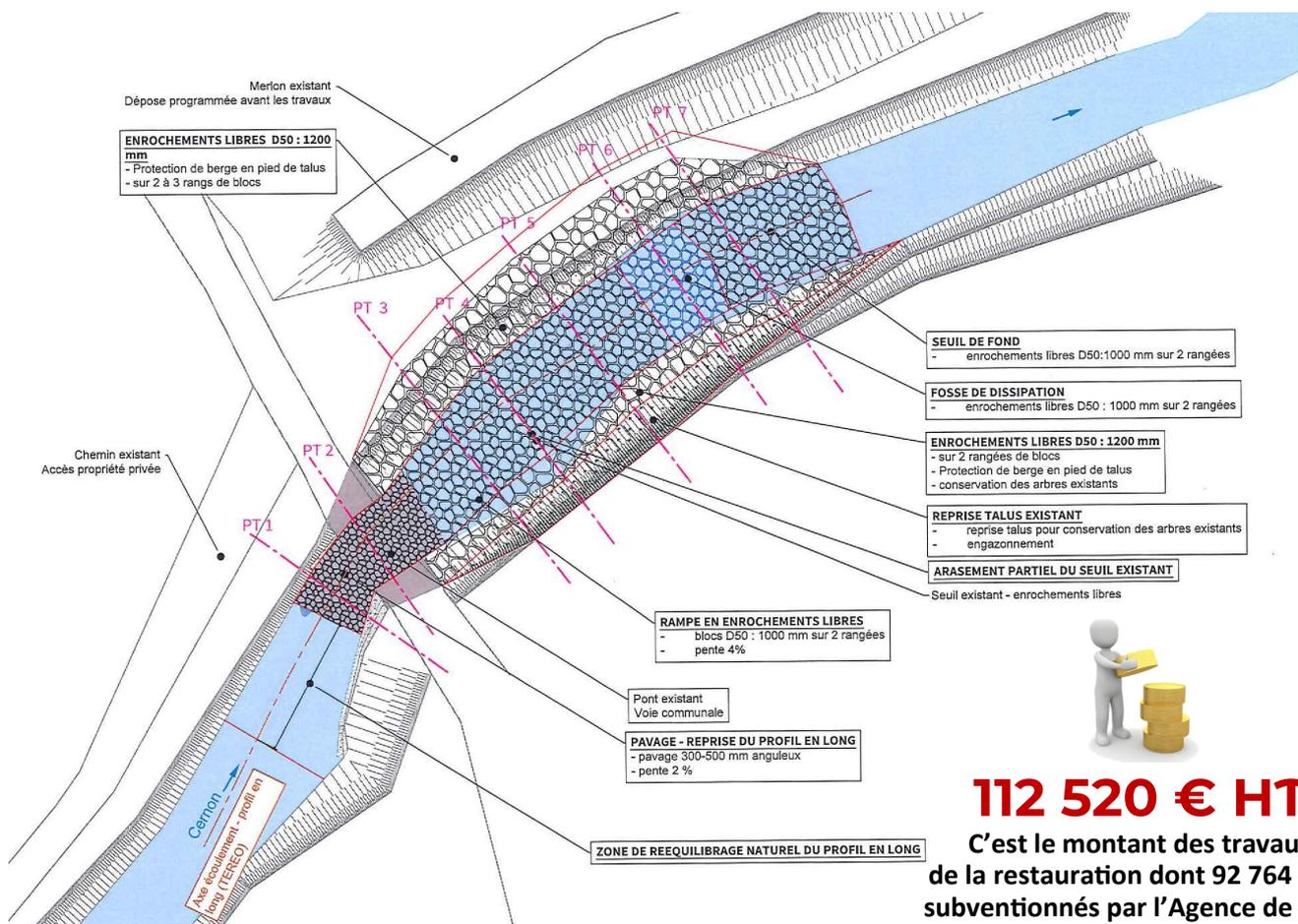
En août et septembre, des travaux visant la restauration de la continuité écologique du pont de la plaine ont été réalisés.

La continuité écologique garantit le passage des poissons et des sédiments à travers les cours d'eau et autres milieux aquatiques. Elle peut être interrompue par des obstacles qui ont pour conséquence de perturber le transit sédimentaire et la circulation des organismes aquatiques. A Chapareillan, notre ouvrage est concerné par les enjeux suivants : transport des sédiments, montaison et dévalaison pour des espèces piscicoles cibles (truite, fario, ombre-chabot, cyprinidés d'eau vive). Les travaux consistent à mettre à niveau partiellement le seuil du pont de la plaine, jusque là infranchissable. En

complément, une rampe en enrochements libres a été réalisée. Celle-ci aura une pente de 4% en pendage latéral afin de concentrer les écoulements en période d'étiage.

Ces travaux se sont déroulés en plusieurs volets :

- un terrassement, qui a pour but de préparer les fonds de fouilles à la côte souhaitée.
- un pavage, qui permet de rééquilibrer le profil en long suite à la mise à niveau du seuil. Cette structure se trouve sous le pont.
- une rampe en enrochement, pour constituer le fond du lit.
- une protection de berge en enrochements libres, afin de protéger les berges.



112 520 € HT
 C'est le montant des travaux de la restauration dont 92 764 € HT subventionnés par l'Agence de l'Eau

Des travaux...



Chemin des Buis...

Des travaux d'enfouissement des réseaux secs et séparatifs, chemin des Buis ont démarré en mars dernier. Ces travaux concernent les réseaux d'eaux usées, potable et pluviales ainsi que les réseaux électriques, télécom et éclairage.

Le prix des travaux est de 929 205 €. Ces travaux sont cofinancés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Le Département, La préfecture de l'Isère, Le Grésivaudan et Territoire d'Énergie 38. Le reste à charge de la commune est de 45 1643 €.



Et chemin de la Cossette

Des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et la rénovation de la conduite d'eau potable ont débuté en mars dernier .

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (56 195 € HT) et Le Grésivaudan.



Rechargez votre véhicule électrique à Chapareillan

Située sur le parking de l'église, une borne de recharge pour véhicules électriques est en service depuis le lundi 25 septembre 2023. Cette borne est équipée de deux prises de charge de 22 kW en type 2.

Exemple : Abonnement réseau eborn à la carte 13,00 € (TTC) / Année. Cet abonnement permet de bénéficier du tarif préférentiel sur les 1200 bornes du réseau public eborn, réparties sur 11 départements, mais aussi de se recharger partout en France. En charge accélérée, sur les bornes du réseau eborn, l'abonnement permet de bénéficier d'un tarif à 0,298 € TTC / kWh au lieu de 0,417 € TTC / kWh pour les non abonnés.

Les tracés des emplacements seront réalisés prochainement.

détails
www.eborn.fr

14. L'ENFANCE / JEUNESSE

Un nouveau prestataire pour les repas au restaurant scolaire



Emmanuelle Gioanetti,
1^{ère} adjointe déléguée à
l'enfance/jeunesse

Le marché de la restauration scolaire a été renouvelé en septembre 2023. Dans la continuité des précédents, la commune a demandé 50% de produits locaux dont 30% de bio - demande supérieure à la loi Egalim qui est de 20% de bio - des menus à 5 composantes, la possibilité de repas sans viande ou sans porc. Les contenants en bac gastro-norme étaient l'unique mode de livraison demandé. Cela était dû à l'organisation en self et est un plus écologique par la diminution de déchets. Conformément à la loi Egalim, un menu végétarien minimum est proposé par semaine.

Pour ce renouvellement, dans un souci d'amélioration, 3 critères étaient exigés pour que l'offre soit étudiée :

- 50% de produits locaux dont 30% de bio
- La fourniture de pain bio
- Le fait que le prestataire coupe les fruits type melon, pastèque, ananas...

Au-delà,
- des critères de qualité des produits (fraicheur, provenance et respect de la saisonnalité des produits, privilège des plats faits maison...),
- des critères en faveur du développement durable (approvisionnement direct auprès de producteur, achat en vrac, réduction des déchets...),
- des critères nous assurant la continuité du service,

Le prestataire obtenait des points supplémentaires s'il favorisait ses déplacements en véhicule électrique, s'il utilisait des panneaux photovoltaïques...

3 prestataires ont répondu à notre marché : API restauration situé à Domène, SHCB situé à St Quentin Fallavier et les établissements VACAVANT situés à la Motte Servolex. Ce sont les établissements VACAVANT qui ont remporté le marché, étant le seul fournisseur à répondre aux 3 critères exigés.

Nous avons en plus apprécié le fait que ce traiteur local est dans une démarche différente. Il privilégie la satisfaction de ses clients par un contact humain et régulier, fonctionne davantage comme un restaurateur et propose des produits de qualité, que ce soit par leur provenance, leur saveur et leur présentation.



Cette qualité a inmanquablement une répercussion sur les prix :

Cette qualité a inmanquablement une répercussion sur les prix :

Coût TTC repas maternelle :

- SHCB année 2022/2023 : 3,19 €

- Etablissement VACAVANT

2023/2024 : 3,90 €

Coût TTC repas élémentaire :

- SHCB année 2022/2023 : 3,31 €

- Etablissement VACAVANT

2023/2024 : 4,12 €

La commune a augmenté les tarifs appliqués en septembre 2023 en lien avec l'inflation mais prendra à sa charge le surcoût lié à la qualité du prestataire retenu.

Cela fait quelques semaines que le restaurant scolaire fonctionne, et tout le monde a pu constater l'amélioration de la qualité des repas proposés.

Pour permettre à leur tour aux parents d'apprécier cette évolution, Emmanuelle Gioanetti, adjointe au scolaire propose de remettre en place les repas proposés aux parents.

Parents ! Venez tester le restaurant scolaire !

Parents d'enfants scolarisés aux écoles publiques, vous souhaitez tester les repas au restaurant scolaire, inscrivez-vous sur l'une des dates proposées auprès d'Estelle, secrétaire au pôle enfance, dans les mêmes délais que les inscriptions des enfants, soit J-4. Les places sont limitées à 2 parents sur chaque date.

Prochaines dates : lundi 16 octobre, mardi 28 novembre, jeudi 21 décembre, vendredi 19 janvier, lundi 12 février, mardi 19 mars, jeudi 11 avril, vendredi 24 mai.

Inscription

enfancejeunesse@chapareillan.fr

Le handicap abordé à l'accueil de loisirs



Afin de faire évoluer les mentalités sur le handicap et de repousser les barrières de la différence, **le Meylan Grenoble Handibasket** propose des sensibilisations au Handicap. Ces opérations sont l'occasion de briser des tabous et montrer, qu'en fonction du handicap, l'aménagement nécessaire à

l'intégration d'une personne en situation de handicap peut être moindre que l'on imagine par manque de connaissance.

Cette activité est menée dans le cadre « **Terre de Jeux 2024** »

Inscription

enfancejeunesse@chapareillan.fr

C'était leur premier 3000 !



Le 27 juillet, à 10h30, nos 12 aventuriers ont foulé la pointe de l'observatoire (3016m) après une montée quasi continue depuis le refuge du Fond d'Aussois. Les sourires sont bien présents et les yeux tout écarquillés devant toute cette beauté et cette puissance que dégagent ces montagnes. Le panorama à 360° offre un regard sur les Ecrins avec la Barre des Ecrins et la Meije, mais aussi le Mont Blanc, les glaciers de Vanoise, le Beaufortain, les Cerces,...

Pour y arriver, les 12 jeunes ont réalisé un trek de 2 jours au départ du barrage du plan d'amont. Ils étaient accompagnés par Laurent leur animateur et 2 professionnels de la montagne chargés de leur faire vivre cette expérience humaine, sportive et culturelle. C'est donc logiquement que le groupe s'engage sur les sentiers le mercredi 26 juillet vers 10h00. La pente se fait alors tout de suite ressentir. Le cœur s'accélère. La sueur fait son apparition. Les discussions s'écoulent. Tout le monde est dans l'effort. C'est dur! Mais déjà les premières marmottes viennent encourager nos apprentis montagnards pour leur plus grand plaisir.

La pause casse-croûte est la bienvenue sous le col de la masse. La suite est plus facile. On avance de cairn en cairn, pour rejoindre le refuge, par

un sentier balcon.

Les jeunes prennent beaucoup de plaisir à découvrir leur chambrée et consommer de la bonne soupe et polenta mijotées par le gardien.

21h30, la lumière s'éteint. C'est maintenant le moment de se reposer et de récupérer les forces nécessaires pour le lendemain.

Le programme est précis: lever 6h45, petit déjeuner à 7h00 et brief de la journée à 8h00.

C'est sous un beau soleil que l'équipe se retrouve le jeudi à 8h00 sur la ter-

rasse en bois du refuge. On check la météo, le terrain et voilà que chacun livre sa météo personnelle. Il convient d'être à l'écoute de chacun: sa motivation, son état physique afin de prendre les bonnes décisions et trouver le bon rythme.

8h15, le groupe s'élance sur un sentier assez chaotique. On quitte progressivement l'étage alpin avec ses belles pelouses, pour l'étage nivale, très minéral avec ces névés. Quelle belle surprise quand une étagne (femelle du bouquetin) pointe son nez et vient partager un moment magique avec nous. Les jeunes sont émus par cette rencontre.

Le groupe progresse doucement mais sûrement. Il faut "avalier" ces 700 m de dénivelé.

La suite, vous la connaissez ! Tout le groupe a réussi ce "premier" 3000 m. C'est donc avec fierté qu'ils rentrent le soir à Chapareillan avec dans leur tête, je n'en doute pas, un merveilleux souvenir et une très belle expérience alpestre.

Merci à la commune et à l'équipe de l'ALSH pour l'organisation de cette belle aventure.

Article réalisé par David Savoye, Accompagnateur en montagne, Directeur du comité départemental des clubs alpins et de montagne.



16. L'ENFANCE / JEUNESSE

Accueil de loisirs : quel bel été !



La bibliothèque zoom sur ...

En septembre / octobre, la bibliothèque a sélectionné pour vous des livres qui ont été adapté au cinéma.
Et en novembre / décembre la bibliothèque vous propose de découvrir une sélection de livres de Frédérique Sophie Braize, autrice originaire de Haute-Savoie qui écrit exclusivement des histoires savoyardes, avec des personnages féminins forts.



Club de lecture « délivre ensemble »

Si la lecture vous intéresse, venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... Le club se réunit une fois par mois, les vendredis de 14h00 à 16h00.

Prochaines rencontres :
Vendredi 3 novembre
Vendredi 15 décembre
Vendredi 26 janvier

La bibliothèque
sera fermée
les mercredis
25 octobre et 27 décembre



18. LA VIE LOCALE

Mobil'o'vélo répare et rénove vos bicyclettes

Depuis début juillet, et tous les vendredis matins, jour du marché, place de la mairie, une caravane s'installe. Cette dernière appartient à Bastien qui a créé dans cette espace réduit, un atelier pour réparer et rénover vos vélos. Curieux, nous avons voulu en savoir plus sur cette démarche innovante.

Bastien, comment vous est venue cette idée d'atelier caravane ?

Cela fait presque 20 ans que je suis mécano pour vélo dans de grandes enseignes. J'ai cherché une idée qui me permettrait d'avoir un rythme plus adapté et surtout d'être au plus proche des habitants. La plupart des grandes villes sont équipées de magasins qui offrent un service de réparation de vélo mais les petites communes rurales n'ont pas cette chance. Le meilleur moyen était de développer un atelier itinérant pour développer cette proximité. L'idée de réaménager une caravane en atelier m'est apparu comme une évidence. Mobil'o'vélo est né !

Quels types de services proposez-vous ?

Je m'occupe de tous types de vélos (VTC, vélos électriques, vélos enfants...) et je suis en capacité de réparer ou de rénover tous types de dysfonctionnements. Cela peut aller du simple changement de pneu à une révision complète. Tous mes tarifs sont accessibles sur ma

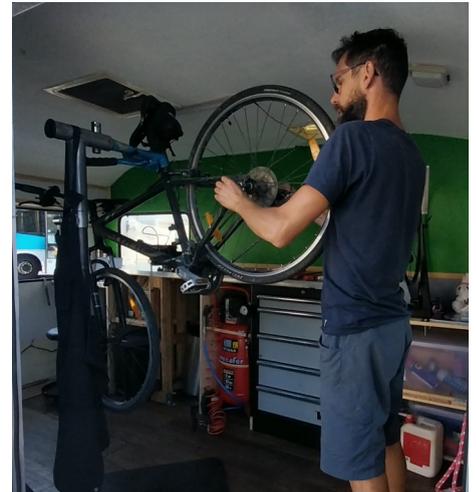
page Facebook donc pas de mauvaises surprises.

Si je veux faire une réparation, comment faut-il s'y prendre ?

Tout cela va bien sûr dépendre de la panne et du temps à accorder à la réparation. Le mieux est de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail pour établir un diagnostic des réparations et ainsi vous faire une proposition de devis. Ensuite, soit je peux réparer sur place, soit je pars avec votre vélo et vous le rapporte la semaine suivante.

Vous avez démarré votre activité depuis plus de deux mois, premier bilan ?

J'ai été très bien accueilli. Le fait d'avoir une caravane attire les curieux et les habitants apprécient ce service de proximité. Pour ma part, j'adore cette proximité et ce côté convivial. J'ai beaucoup moins de pression que dans mes métiers antérieurs et peux prendre le temps de connaître les gens. Je suis plutôt satisfait ! Et je pense que ce projet me correspond au mieux !



Renseignements

Bastien

Tél. 07 73 99 22 73

mobilvelo38@gmail.com

Facebook et Instagram : @mobilvelo

La gardienne de la famille : le bien-être animal



Renseignements

Célia Isaac

Tél. 07 70 96 14 47

celia.isaac38@gmail.com

Facebook : @lagardiennedelafamille

www.la-gardienne-de-la-famille.fr

Depuis fin juin, Célia Isaac a créé son entreprise de garde d'animaux à domicile et de réflexologie animale.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

« La Gardienne de la Famille » propose un service de garde d'animaux chez les particuliers. Selon la demande, je peux me rendre au domicile du client, une à plusieurs fois par jour, pour balader, nourrir et sortir l'animal. Je peux également selon la prestation rester au domicile du client plusieurs jours. Je m'occupe particulièrement des chiens et des chats mais je peux également m'occuper d'autres animaux (poissons, tortues, lapins...). Je propose également une prestation de réflexologie animale, qui est une approche thérapeutique

naturelle qui vise à stimuler les points réflexes situés sur les pattes, oreilles et face du chien et du chat, afin de favoriser l'équilibre et la guérison dans tout le corps. Pour pratiquer mon activité en toute légalité, j'ai suivi une formation : l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèce Domestiques).

Concrètement, quelle est la démarche pour faire garder mon animal ?

Il suffit simplement de me contacter afin de caler ensemble les dates et les horaires et ainsi établir un contrat. J'ai déjà de nombreuses demandes pour les prochaines vacances.

La Gym reprend ses cours

L'Association Gym du Mont-Granier a repris ses activités le 4 septembre au Dojo et à l'Epitel. Nos différents intervenants peuvent vous proposer jusqu'à fin juin 2024 (hors vacances scolaires) : gym form'détente, yoga, stretching et stretching doux, cardio, renforcement musculaire.

Cours ouverts aux Chapareillanais(e)s et aux extérieurs.

Venez nous rejoindre pour une remise en forme ludique dans une ambiance sympa.

Renseignements :

📞 : 06 43 81 38 80

gymdumontgranier@gmail.com

Donner son sang, c'est sauver des vies !



VENDREDI 27 OCTOBRE
16H00 / 19H30
Salle polyvalente

La dernière collecte du mercredi 16 août à Chapareillan a vu se présenter 80 généreux donateurs, pour 100 dons prévus par l'Etablissement Français du Sang avec 3 nouveaux donateurs.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

Renseignements

Tel : 0800 109 900 (numéro gratuit)

Prendre un rendez-vous

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Application mobile

Don du sang

Bien être et harmonie du corps avec le Karaté

Le Karaté Club de Chapareillan ouvre une section « bien-être, souplesse et harmonie du corps » au dojo, les lundis de 19h00 à 19h45. Nous vous proposons un travail et un assouplissement du dos afin d'améliorer votre condition physique par des mouvements souples, lents et sans effort (art chinois).

Cette section est accessible à toute personne, de tout âge, de toute condition physique (tenue décontractée, pieds nus, chaussettes ou ballerines car le travail est effectué sur des tapis de judo).

Un certificat médical, apte à l'activité physique est obligatoire.

Le tarif pour la saison 2023/2024 est de 125 € mais vous pouvez venir tester l'activité en bénéficiant de deux séances gratuites !

Nous assurons toujours nos cours de karaté les lundis de 19h45 à 21h15 et le mercredi de 19h00 à 21h00. une activité self-contact (défense de rue) aura lieu une fois par mois.



Renseignements

Tél. 06 85 79 66 19

C'est la rentrée à la MDJ !



La Maison des jeunes a repris son activité et c'est l'occasion pour nous de vous présenter nos projets et notre fonctionnement pour cette nouvelle année scolaire !

Tous les mercredis de périodes scolaires la MDJ est ouverte à ses adhérents de 14h à 18h30 aux Bungalows. Nous vous proposons diverses activités : sports, jeux de société et jeux vidéo mais c'est surtout un moment pour retrouver ses amis en dehors des cours ! Le goûter nous est offert par la boulangerie Berger chaque semaine et nous permet de partager un moment convivial tous ensemble.

Au moins une fois par mois nous essayons de proposer des événements à nos adhérents. L'année dernière nous avons eu l'occasion d'aller à la patinoire, au laser-game/trampoline park mais aussi de faire une soirée crêpes/poker. Les jeunes sont également à l'initiative et nous donnent beaucoup d'idées pour nos futurs projets.

La MDJ organise également des soirées dansantes, gratuites pour ses adhérents et 5 euros pour les autres collégiens qui souhaitent y participer. Nous essayons d'en faire une avant toutes les vacances scolaires et la prochaine sera le 21 Octobre.

Pour le bon fonctionnement de l'association il nous est nécessaire de vous faire payer l'adhésion. Voici nos tarifs pour cette année :

Collégien habitant à Chapareillan : 15 euros

Collégien extérieur : 20 euros



Renseignements

Tél. 06 52 12 11 16

mdjdechapa@gmail.com

20. LA VIE ASSOCIATIVE

Serge Papagalli : ça va râler en 2024

Spectacle organisé par Chapareillan Développement

Je vais vous en dire une bonne : heureusement que le passé est derrière nous.

N'empêche, les temps sont durs. Ils fortifient notre besoin de râler.

Alors on arrive ! Nous voilà. On est là pour ça. C'est le futur à présent.

Le duo de « Pourquoi ? Parce que ! » revient vous voir avec de nouvelles histoires, de nouveaux mots, de nouveaux rires, de nouvelles questions sans réponses, de nouvelles colères.

Un duo toujours râleur, mais toujours à l'heure !

Comment ne pas avoir envie de refaire le monde ? Comment ne pas avoir envie de gueuler bien haut, ce que les gens chuchotent tout bas ? Nous sommes français ou presque ?

Une seule chanson nous lie : râlons enfants de la patrie !

Ça ne sert à rien, mais ça soulage. Râler, encore et toujours, pour éviter que le silence se fasse. Même dans le vide : gueuler !

Ça fortifie les poumons et ça évite d'éclater comme une cocotte minute sans sifflet ! Et puis, on vous chantera aussi deux ou trois chansons pour égayer l'ensemble.

Nous avons hâte de vous retrouver, une folle envie de vous revoir.

Nous avons tous besoin, plus que jamais, de chaleur et de rires.

Ça va râler ! Ça va r'aller !

Billetterie

Fleuriste « La Gentiane » - 25 €



**SAMEDI 17 FÉVRIER
20H30**

Salle polyvalente



CCLT : rencontre avec le député



Les habitants de Chapareillan ont reçu le 17 juillet la visite de leur député Jérémie Iordanoff (EELV) pour un échange informel concernant tout sujet, personnel, local ou national.

Divers sujets ont été abordés par les neuf personnes venues au rendez-vous.

C'est la question du Lyon-Turin et son passage présumé sur la commune qui a été le cœur des discussions. Nous avons rappelé à Monsieur Iordanoff la déclaration importante faite en 2022 lors d'un communiqué de presse d'EELV : « Lyon-Turin : transportons les marchandises par le rail sans mégaprojet inutile et imposé... Peut-être le plus grand scandale de gaspillage d'argent public en France. »

Nous avons souhaité savoir ce qui avait été mis en œuvre pour soutenir et avancer dans l'engagement pris par EELV d'arrêter ce scandaleux projet.

Ludichap vous invite à jouer



Ludichap

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre !

Les enfants de zéro à 10 ans sont les bienvenus à nos matinées Enfance, le samedi matin, de 10h00 à 12h00.

Les matinées jeux se vivent dans la bienveillance et la joie. Des jeux d'éveil sont proposés pour les plus jeunes avec un temps de découverte musical, lecture d'album, contes auquel enfants et parents participent avec bonheur. Pour le plaisir des plus grands, rire, suspense, stratégie, collaboration, à partager avec les jeux de société.

Dès aujourd'hui, notez les dates dans vos agendas : 14 octobre et 2 décembre.

Vous êtes également attendus aux soirées jeux de société, pour les ados et adultes, dès 10 ans. Elles se déroulent le premier vendredi du mois, plus quelques dates durant les vacances, de 19h00 à 22h00.

Jouer ensemble, découvrir ou faire découvrir de nouveaux jeux, dans toutes leurs variétés et diversités, voilà de quoi animer ces soirées ! Vous êtes invités à apporter vos propres jeux, si vous le souhaitez. Attendez-vous à ce que l'on vous propose des soirées à thème tout au long de l'année !! Notez bien ! Désormais toutes nos activités se déroulent à la Mezzanine de la salle Polyvalente.

Elles sont gratuites mais vos adhésions sont les bienvenues pour soutenir Ludichap et permettre son développement (Individuelle : 10 euros, Famille : 15 euros).

Ludichap c'est aussi l'organisation du Festi'Chap. Dans le cadre de la Fête de la rentrée, onze associations de Chapareillan se sont réunies pour donner vie à deux belles journées de rencontres, ateliers d'initiation, spectacle, événements sportifs... De riches partages chaleureux et joyeux qui ont été très appréciés.

Tentés pour nous rejoindre dans cette belle aventure, de proposer vos compétences, à votre rythme, pour permettre à Ludichap de grandir ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Renseignements

Ludichap38@gmail.com

Ça joue avec La Nomaderie



DU 14 AU 22 OCTOBRE
Programme sur chapareillan.fr

Les ateliers de danse Hip-hop sont ouverts aux inscriptions jusqu'en octobre.

Venez nous rencontrer pour un cours d'essai dans la salle de danse de l'Építel les mardis à 17h30.

Après un fort succès, une nouvelle journée de Danse en Famille est en préparation pour le week-end du 2 et 3 décembre, avec des ateliers enfants, ados, parents-enfants pour les tous petits et un atelier pour les adultes. Les pré-inscriptions sont ouvertes !

Le spectacle « Fils du vent » se produira le samedi 30 septembre à la salle de la Grange au Plateau des Petites Roches et le dimanche 15 octobre dans le cadre du festival « Ça joue » à Saint Vincent de Mercuze.

La Nomaderie a encadré des stages et des spectacles avec les enfants des centres de loisirs du Grésivaudan durant l'été. Nous remercions les équipes d'animations et la Communauté de Commune du Grésivaudan, partenaire de nos actions artistiques auprès de la jeunesse.

contact

lanomaderie.asso@gmail.com

La rentrée de l'APE

La rentrée est un temps fort pour les parents d'élèves: c'est le moment de retrouver avec plaisir les membres de l'équipe et d'organiser l'année scolaire à venir. C'est également le moment de présenter les membres de l'APE à l'ensemble des parents, d'expliquer l'importance de notre rôle pour le quotidien de nos enfants, et de les inviter à nous rejoindre !

Pour cela, l'équipe de l'APE était présente lors de la réunion de présentation des maternelles le 12 septembre avec la nouvelle directrice, Madame Tantolin. Nous sommes également présents à l'occasion des rencontres parents-professeurs de chacune des classes de l'élémentaire. Nous sommes là pour nous présenter... et recruter !

A cet effet, une date importante de ce début d'année est à retenir pour l'APE : le vendredi 13 octobre, jour de l'élection des parents délégués.

L'actualité éducative, notamment le manque d'enseignants, a été une réalité pour les écoles primaire et élémentaire de Chapareillan l'année passée. Que ce soit les effectifs d'enseignants, les conditions de travail par temps de canicule, la sécurité à l'école, l'APE reste vigilante et présente pour nos enfants. Mais l'APE a besoin de vous, parents !

Alors, rejoignez-nous! Nous vous accueillerons avec plaisir lors de nos réunions.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire !

contact

chapareillan.ape@gmail.com
Facebook : @APE Chapareillan



Haola Qi Gong reprend ses activités

Sophie & Laure vous invitent à pratiquer le Qi Gong pour entretenir votre Santé selon le cycle des Saisons (Enchaînements, postures, méditations), tous les lundis avec 2 cours hebdomadaires le matin de 10h00 à 11h15 ou le soir de 19h00 à 20h15, à la Salle de la Fruitière.

Contact

haola.qigong@gmail.com

Atelier d'écriture imaginative



Une fois par mois Sciriolus anime un atelier d'écriture pour tous à partir de 16 ans. Dans un cadre bienveillant et une ambiance de plaisir, les participants sont invités à laisser voyager leur imaginaire en jouant avec les mots. Tout support est pré-texte à écriture (images, musiques, sens...). Des événements en partenariat avec d'autres structures ou associations sont également organisés.

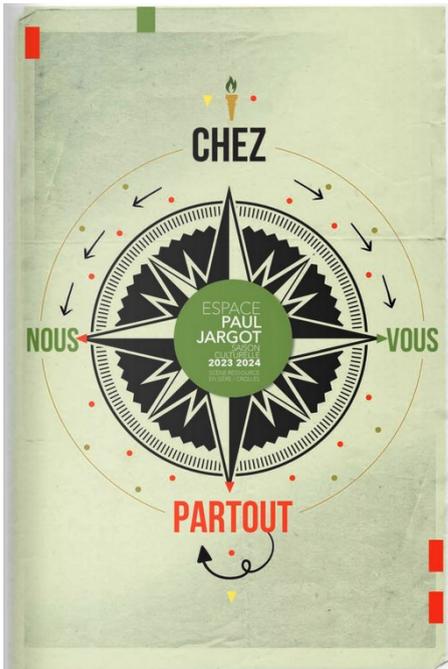
contact

Tél. 06 84 80 73 14
sciriolusatelier@gmail.com

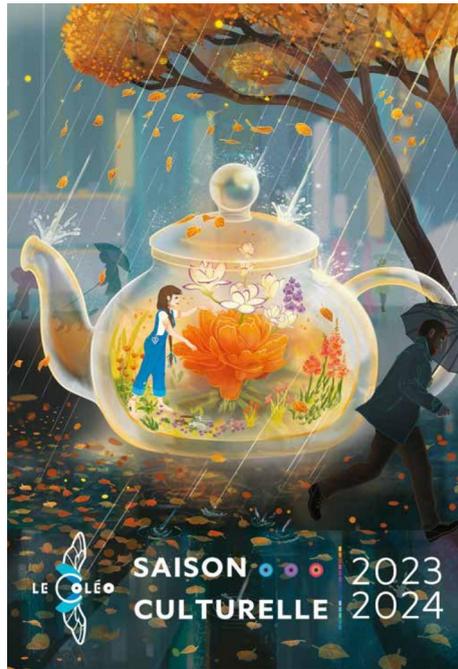
22. LES INFOS DE LA VALLÉE

Une belle saison culturelle annoncée

La commune de Chapareillan a présenté pour la première fois, le vendredi 29 septembre, les saisons culturelles de l'Espace Paul Jargot à Crolles, de l'Espace Aragon à Villard-Bonnot et du Coléo à Pontcharra autour d'un moment festif et convivial. Nous vous invitons à découvrir les différents programmes !



Programme et billetterie
espacepauljargot.crolles.fr



Programme et billetterie
pontcharra.fr/saison-coleo/



Programme et billetterie
www.espace-aragon.fr

CELLULE CHORÉGRAPHIQUE
2023 - 2024

L'AUDITION

Rendez-vous les 18 & 19 octobre,
au gymnase Maurice-Cucot de Pontcharra.

- AVOIR ENTRE 14 & 18 ANS -
- ÊTRE PRÉSENT AUX DATES* -
- DANSER, PEU IMPORTE LE STYLE -

*DATES DE RÉSIDENCES ET REPRÉSENTATIONS AU VERSO

T'AS LE PROFIL ? INSCRIS-TOI !

NEXTAPE.FR
INFOS & INSCRIPTION

Nextape : nouvelle audition

La cellule chorégraphique, c'est la création d'un spectacle de danse avec un chorégraphe expérimenté suivi d'une tournée de 15 dates dans des spots plus stylés les uns que les autres. Une expérience qui plonge les jeunes interprètes dans un processus de création et de diffusion dans des conditions (presque) professionnelles.

L'audition aura lieu le 18 novembre de 13h00 à 17h00 et le 19 novembre de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00 au gymnase de Pontcharra.

Dates en résidence : 9 et 10 décembre, 3 et 4 février, 19 au 23 février, 30 et 31 mars, 15 au 19 avril.

Représentations : Flower's tour du 25 au 28 avril, collèges/lycées entre le 29 avril et le 14 juin, théâtres/festivals en mai et juin.

Tu sens que t'aurais ta place, inscris-toi à l'audition !

Renseignements et inscriptions
www.nextape.fr

24. IL ÉTAIT UNE FOIS... CHAPAREILLAN

L'histoire du Garde Champêtre

Qu'est-ce qu'un garde champêtre ?

Le garde champêtre est un agent municipal (ou intercommunal) qui a pour mission la protection du domaine rural. Il est nommé par le maire et assermenté en audience publique devant un tribunal judiciaire. Il est placé sous la surveillance du procureur de la république, qui doit agréer sa nomination. En plus des pouvoirs de police municipale, comme le respect du code de la route, l'intervention en cas de flagrant délit, il a de nombreuses autres attributions comme la police de l'environnement (chasse, forêt...), police de voies navigables, sanitaire, jusqu'à la possibilité de certains contrôles relatifs au commerce. Ils peuvent être armés comme n'importe quel policier municipal. La seule différence existante est le contrôle de l'armement, la préfecture peut interdire une mairie d'armer sa police municipale, mais ne peut pas interdire d'armer les gardes champêtres.

Depuis quand existent-ils ?

On trouve les premières traces d'agent agissant pour la protection du domaine rural et notamment des récoltes, autour des années 900. On les appelait alors des « messiers » (qui garde les moissons) et ils étaient nommés par le seigneur. C'est cependant au XIII^e siècle que le nom de messier est peu à peu remplacé par garde champêtre, garde champs ou encore sergent de verdure. Sous le règne de Louis XIV, le « métier » évolue et en plus de surveiller les récoltes, ils sont de plus en plus affectés à la surveillance des territoires de chasse seigneuriaux.

Le Dauphiné avait un statut particulier et les fonctions de « police » étaient assurées par un Mistral, nommé par le Dauphin. La fonction était souvent transmise de père en fils. Les mistraux avaient de nombreuses charges : arrêter les délinquants et en assurer la garde, percevoir les amendes suite au jugement du seigneur, surveiller les voies et chemins de sa « mestralie », afin de les faire réparer ou agrandir, préserver et entretenir les forêts, surveiller les zones de chasse seigneuriale.

Le premier mistral connu pour le

mandement de Bellecombe (petite division administrative correspondant à peu près à l'actuelle Chapareillan) fut Girard de Theys en 1287. La fonction a perduré jusqu'à la fin du XVI^e siècle, avec la nomination en 1548 de Georges Bally.

A partir de quand sont-ils obligatoires dans les campagnes ?

Avec la révolution française, le droit exclusif de chasse est aboli et les gardes champêtres ne dépendent plus de la justice seigneuriale. Plusieurs lois, entre 1791 et 1795, définissent leurs statuts et c'est à cette période qu'est véritablement instauré le corps des gardes champêtres. A partir du 8 juillet 1795, les communes rurales ont l'obligation d'avoir au moins un garde champêtre. Ces derniers, devaient avoir plus de 25 ans, savoir lire et écrire, être de bonne condition physique et faire partie des vétérans nationaux.

Napoléon veut peu à peu « assagier les campagnes », ayant été souvent, à la période révolutionnaire, des zones de non-droit. Il voulait également redorer le blason des gardes champêtres, particulièrement moqués à cette époque et reclasser les nombreux vétérans de ses campagnes militaires. Pour cela, il oblige par décret ministériel à ce que chaque nouveau Garde Champêtre soit approuvé par la préfecture et crée des brigadiers Garde Champêtre, chargés de rendre compte au Sous Préfet sur la conduite et les opérations de police. A partir de 1816, ils sont également autorisés à porter des armes. Peu à peu, s'installe plus de stabilité dans les campagnes et en plus de la surveillance des propriétés rurales et forestières, ainsi que de la chasse, le garde champêtre se voit attribuer un accroissement de compétences.

Dans les anciens registres de délibérations du conseil municipal de Chapareillan, on trouve la première mention d'un traitement pour un garde champêtre en 1816. Ensuite durant tout le XIX^e siècle, le conseil municipal vote chaque année (excepté en 1848) le budget nécessaire pour le paiement d'un (parfois deux) garde champêtre.



Et aujourd'hui ?

Au début du XX^e siècle, le garde champêtre fait entièrement partie du paysage rural. Souvent homme à tout faire dans de nombreuses petites communes, il a également un rôle de crieur public qui proclame à la cantonade, sur un roulement de tambour, diverses décisions officielles (arrêtés municipaux, décrets préfectoraux, ordres de mobilisation générale).

Depuis 1958, le garde champêtre n'est plus obligatoire dans les communes rurales, ce qui va porter préjudice à la profession par la lente disparition des 20 000 à 30 000 gardes champêtres qui, pour la plupart, ne sont pas remplacés à leur départ à la retraite. Depuis les effectifs ont diminué, il en restait environ 1000 sur tout le territoire français en 2019. On note cependant un regain de popularité pour les gardes champêtres ces dernières années : certaines mairies y compris urbaines étant attirées par les possibilités offertes par la loi dans les missions données à ces agents.

Sur la commune de Chapareillan depuis 1944 on compte 5 gardes champêtres et le poste est encore pourvu aujourd'hui :

- M. Bandet Henri de 1944 à 1973
- M. Jadis Georges de 1973 à 1977
- M. Grizaud Pierre de 1977 à 1993
- M. Charvet Alain de 1993 à 2004
- M. Drillat Stéphane de 2004 à ce jour.